



# ACAT-France

## TEXTE D'ORIENTATION

AVRIL 2005

### Introduction

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France) proclame l'éminente dignité de l'être humain qui est le fondement des droits de l'Homme.

Elle défend les valeurs universelles des droits de l'Homme et du droit humanitaire et la nécessité de les respecter.

L'ACAT-France est une association de militants. Son action est celle de ses membres. A cet effet, elle est organisée de manière à soutenir et à accompagner du mieux possible l'action de ses adhérents pour l'abolition de la torture et des exécutions capitales.

La pratique de la torture et le contexte actuel ont conduit l'ACAT-France à adapter et à redéfinir ses champs et ses moyens d'action pour les années à venir.

∞

#### ► **L'identité chrétienne de l'ACAT-France**

Défendre les droits de l'Homme, c'est défendre les droits de l'autre, notre semblable, notre frère. L'Évangile nous y invite constamment.

Par son action, l'ACAT-France affirme la dignité de l'être humain créé à l'image de Dieu.

#### ► **L'ACAT-France enracinée dans l'œcuménisme**

Ancrée dans son identité chrétienne, l'ACAT-France réaffirme son essence œcuménique. C'est un œcuménisme vécu à la base et dans le concret, qui fait de l'ACAT-France un lieu où les chrétiens peuvent agir ensemble au nom de leur foi commune et approfondir leurs convictions.

#### ► **La prière au cœur du combat de l'ACAT-France**

La prière, pour les torturés comme pour les tortionnaires, est l'indispensable soubassement et prolongement de l'action.

Elle n'est ni alibi ni passivité. Elle n'exclut pas l'action : au contraire, elle l'appelle.

Elle refuse la haine et la vengeance.

Elle témoigne de l'espérance qui anime les membres de l'ACAT-France.

Elle est aussi louange à Dieu et action de grâces.

Elle est donc au cœur de l'action pour construire un monde sans torture.

#### ► **Le scandale de la torture et des exécutions capitales**

En accord avec l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'ACAT-France rappelle que la torture n'est jamais légitime et que la dignité de toute personne doit toujours être respectée.

Elle prend donc la défense de toutes les victimes de tortures et de mauvais traitements, qu'elles soient des prisonniers d'opinion ou de droit commun, qu'elles soient détenues par des États ou des entités non-étatiques.

Elle combat l'abandon dans lequel les victimes sont laissées et s'attache à leur réhabilitation.

L'ACAT-France lutte contre les exécutions capitales, qu'il s'agisse de condamnations à mort légales (peine de mort) ou d'exécutions extra-judiciaires.

#### ► **L'action de l'ACAT-France**

Pour agir efficacement en ce sens, l'ACAT-France intervient auprès des institutions françaises et internationales (ONU, Union européenne, Conseil de l'Europe, Union africaine...) et auprès des États concernés ou, éventuellement, auprès d'entités non-étatiques.

L'ACAT-France est force de proposition, d'information et de dénonciation. Son action est le fruit du travail de ses membres, lequel est complété et enrichi par la collaboration avec ses partenaires.

L'ACAT-France appartient au réseau des ACAT animé par la Fédération Internationale de l'ACAT (FIACAT) qui est dotée du statut consultatif auprès d'institutions internationales et régionales et qui entretient des liens étroits avec les Églises au plan international.

#### ► **L'ACAT-France œuvre au changement des mentalités**

Forte de son expérience de trente années de défense des victimes de la torture et des exécutions capitales, l'ACAT-France ne se contente pas de dénoncer des situations de violence et d'humiliation, mais œuvre à la disparition des pratiques tortionnaires en mettant l'accent sur le travail de prévention et d'éducation des mentalités.

## I

### **La dégradation du contexte national et international**

Même si quelques évolutions positives doivent être saluées, telle que la mise en place de la Cour Pénale Internationale, une dégradation du contexte national et international doit être prise en compte.

#### ► **La persistance de la pratique de la torture**

Loin d'avoir disparue, la torture est pratiquée dans plus de la moitié des pays de la planète. Elle frappe aussi bien des prisonniers de droit commun que des prisonniers politiques ou d'opinion. Elle frappe également les populations civiles. Dans un certain nombre de pays, elle est encore justifiée par le respect dû aux traditions culturelles ou religieuses.

#### ► **Le contexte géopolitique et économique mondial**

Cependant, différents éléments ont contribué à faire évoluer le contexte dans lequel s'inscrit le travail de l'ACAT-France (multiplication des guerres civiles, montée des fanatismes, certains effets négatifs de la mondialisation néo-libérale, persistance de la pauvreté, accroissement des inégalités...).

#### ► **Les suites des attentats du 11 septembre 2001**

De surcroît, les attentats du 11 septembre 2001 ont donné un coup d'arrêt à la « *dynamique des droits de l'Homme* », qui ne constitue plus une préoccupation majeure pour une partie de l'opinion publique et certains responsables politiques.

Cela a entraîné de graves conséquences en France et dans le monde : légitimation d'un

discours public sur la torture, multiplication de lois restreignant les libertés fondamentales sous couvert de lutte antiterroriste, régression dans la lutte contre la peine de mort, accroissement important des exécutions extra-judiciaires et des disparitions forcées, attaques redoublées contre les défenseurs des droits de l'Homme, persistance de l'impunité, violation des droits des étrangers...

## II

### Les champs d'action

L'immensité de la tâche amène l'ACAT-France à privilégier certaines actions.

∞

#### ***Les champs d'action prioritaires***

##### **► *Eduquer aux droits de l'Homme***

L'ACAT-France est convaincue qu'une abolition réelle et durable de la torture suppose un changement profond des mentalités, qui passe par l'éducation, notamment des plus jeunes. C'est par la formation de ses membres et de ses sympathisants ainsi que par la sensibilisation de l'opinion publique que l'ACAT-France enracine son action dans la durée.

Elle s'attache aussi tout particulièrement à sensibiliser les Eglises, en France et dans le reste du monde, par un travail de témoignage et d'information.

##### **► *Soutenir les défenseurs des droits de l'Homme***

L'ACAT-France veille tout particulièrement à accompagner, promouvoir et relayer le travail accompli par les défenseurs des droits de l'Homme sur le terrain. Elle les soutient lorsqu'ils sont en danger. En effet, ce sont eux qui dénoncent sans relâche les exactions de leurs gouvernements en dépit des menaces dont ils sont l'objet.

##### **► *Promouvoir les moyens de contrôler le respect effectif des droits de l'Homme par les gouvernements***

Il ne suffit pas de pouvoir s'appuyer sur des textes juridiques contraignants et assortis de sanctions pour assurer et faire assurer le respect des droits de l'Homme. Pour donner à chaque citoyen que nous sommes les moyens de contrôler que ceux qui nous gouvernent mettent correctement en œuvre les dispositions protectrices des droits de l'Homme, il faut susciter la mise en place, le renforcement et la saisine d'organismes autonomes et indépendants (les mécanismes de contrôle externe) habilités à contrôler l'application effective de ces mesures juridiques.

#### ***Les autres champs d'action***

##### **► *Lutter contre l'impunité***

Nul ne doit pouvoir se hisser au-dessus des lois et violer impunément les droits les plus élémentaires de la personne humaine, hier comme aujourd'hui. L'ACAT-France se bat en particulier pour que les crimes passés soient reconnus et sanctionnés, parce que le relèvement de la victime et la repentance du bourreau passent par la reconnaissance mutuelle du calvaire

imposé par l'un et enduré par l'autre, et aussi parce que la condamnation des gouvernements coupables hier fera réfléchir les gouvernements d'aujourd'hui et de demain.

► **Soutenir les sociétés civiles**

L'ACAT-France soutient activement les associations de défense des droits de l'Homme oeuvrant sur le terrain et les initiatives destinées à prévenir la torture sous toutes ses formes, en particulier en participant à des processus de paix et de réconciliation.

► **Rester vigilant en France**

Aucune démocratie n'est à l'abri de pratiques contraires à l'article 5 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ainsi l'ACAT-France exerce-t-elle, dans le cadre de son mandat, en partenariat avec d'autres associations, une mission de vigilance auprès des lieux privatifs de liberté en France (prisons, commissariats, centres de rétention, zones d'attentes...) et auprès des agents de l'État qui sont parfois amenés à faire usage de la force hors du territoire national.

► **Accompagner les demandeurs d'asile**

Les demandeurs d'asile sont souvent des victimes de fait ou potentielles d'atteintes graves aux droits de l'homme dans leurs pays d'origine. L'ACAT-France les accompagne et les soutient. Elle dénonce les atteintes au droit d'asile.

### III

## Les moyens de l'action

L'action de l'ACAT-France est tout entière, et depuis sa fondation, portée par la prière fidèle et persévérante de ses membres et de tous ceux qui ont à cœur de soutenir dans la foi et l'espérance le combat pour l'abolition de la torture et des exécutions capitales.

∞

► **Porter le souci des droits de l'Homme et de la lutte contre la torture au cœur de nos Églises**

Les membres de l'ACAT-France sont conscients que l'actualisation de leur mission de formation aux droits de l'Homme et l'approfondissement de l'ancrage œcuménique de leur association passent par la sensibilisation des pans entiers de leurs propres Églises avec lesquels l'ACAT-France a encore très peu de contacts (communautés « nouvelles » catholiques, Églises protestantes évangéliques et pentecôtistes...). L'ACAT-France reconnaît l'importance d'aller au-devant de ces communautés, en travaillant en particulier à la conception et à la réalisation de documents d'action et de sensibilisation adaptés.

► **Porter le double souci d'agir et de former ceux qui agissent**

Chaque action proposée peut être l'occasion d'informer, et surtout de former, un large public de sympathisants, jeunes et moins jeunes, en Église ou au-delà des Églises. Les campagnes et les actions proposées doivent donc être conçues de manière à répondre à ce double objectif.

► **Diversifier nos modes d'action pour soutenir l'engagement de tous**

À la diversité des engagements militants contemporains doivent répondre des modalités d'action adaptées à chacun. Les membres de l'ACAT-France reconnaissent que les campagnes générales et les actions nominatives n'ont pas seulement une efficacité directe dans la lutte

contre la torture, mais contribuent aussi à l'engagement profond de sympathisants et futurs membres au service de cette lutte.

► **Travailler en réseau**

Le travail en réseau accroît l'efficacité et la visibilité de notre action en additionnant les forces de chacun au service d'un objectif commun. Il permet en outre de s'associer, au sein de collectifs divers, à des actions que nous soutenons sans pour autant les considérer comme prioritaires.

► **Développer des partenariats locaux et garder une certaine autonomie d'action**

Les principales organisations avec lesquelles l'ACAT-France travaille – et qui sont source d'une grande partie de ses informations – évoluent dans leurs mandats et leurs stratégies d'action. Les membres de l'ACAT-France souhaitent conserver une certaine autonomie d'initiative et d'action. Ils affirment donc l'importance de contracter des partenariats locaux et ponctuels, pour disposer d'une plus grande souplesse dans la conception et la mise en œuvre de leurs choix et orientations propres, sans remettre en question les partenariats traditionnels qui continueront d'alimenter la majeure partie des actions de l'ACAT-France.

► **Travailler avec les institutions nationales et internationales**

Pour faire avancer la lutte contre la torture et les exécutions capitales, une coopération réelle avec des institutions ouvertes à nos suggestions peut s'avérer un moyen d'action aussi efficace que la dénonciation massive. L'ACAT-France se donne la possibilité d'adopter l'une ou l'autre attitude selon les circonstances et les lieux, pour œuvrer au mieux à la réalisation de ses objectifs.

## Envoi

Plus que jamais, le combat pour la défense des droits de l'homme et l'abolition de la torture et des exécutions capitales est d'actualité.

Chrétiens vivant un œcuménisme concret, priant et agissant ensemble pour concourir à construire un monde sans torture, répondons à l'appel du Christ au respect de la justice et à l'amour du prochain car respecter et faire respecter la dignité de tout être humain, c'est vivre l'Évangile.